

Comment ça marcheⁱ ?

1. Chaque membre fait connaître ce qu'il peut offrir (ses offres) et ce dont il a besoin (ses demandes). L'ensemble des offres et demandes de tous les membres forme le catalogue du SEL.

2. Lorsqu'un membre est intéressé par une offre, il contacte l'offreur ; avant d'échanger, ils se mettent d'accord sur les conditions de l'échange.

3. Si l'échange se fait, chacun inscrit sur le compte de l'autre, la date, la nature de l'échange et sa valeur en grains de SEL. Le compte se présente sous la forme d'une feuille d'échange au « SEL de la Gondoire ».

...

ⁱ Textes issus et/ ou adaptés de «SEL mode d'emploi» voir : <http://www.selidaire.org/spip/spip.php?rubrique81>